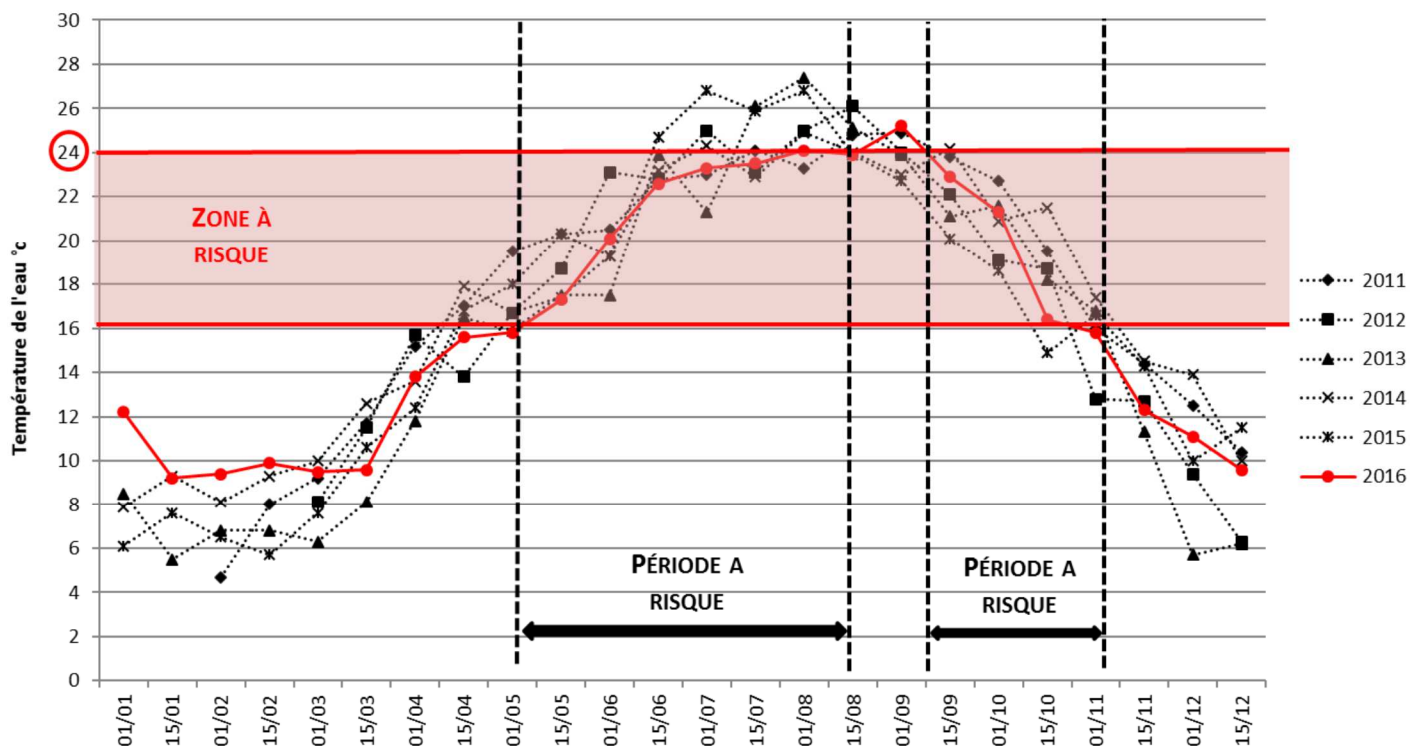


Mortalités des huîtres creuses

Bilan 2016

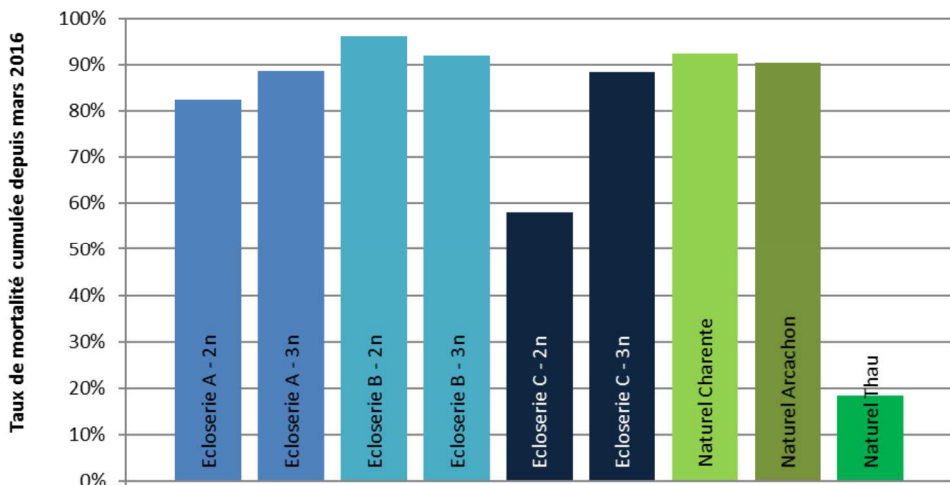
Evolution de la température de l'eau de l'étang de Thau



⇒ RISQUE DE MORTALITE

Il est plus grand lorsque la température de l'eau est supérieure à 16°C et inférieure à 24°C.

Evolution du taux de mortalité de 9 lots d'huîtres d'origines différentes mis en prégressissement dans l'étang de Thau en mars 2016

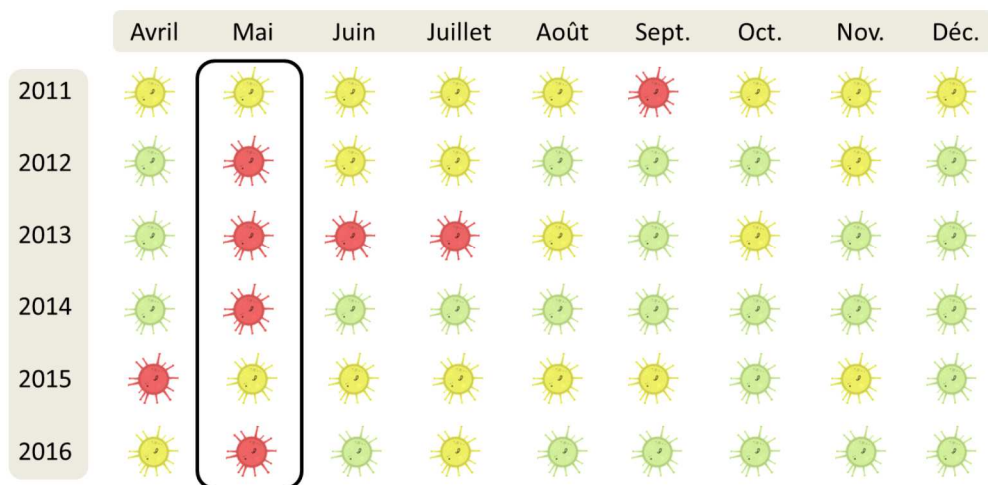


Le naissain capté à Thau s'est montré une nouvelle fois plus résistant que les autres.

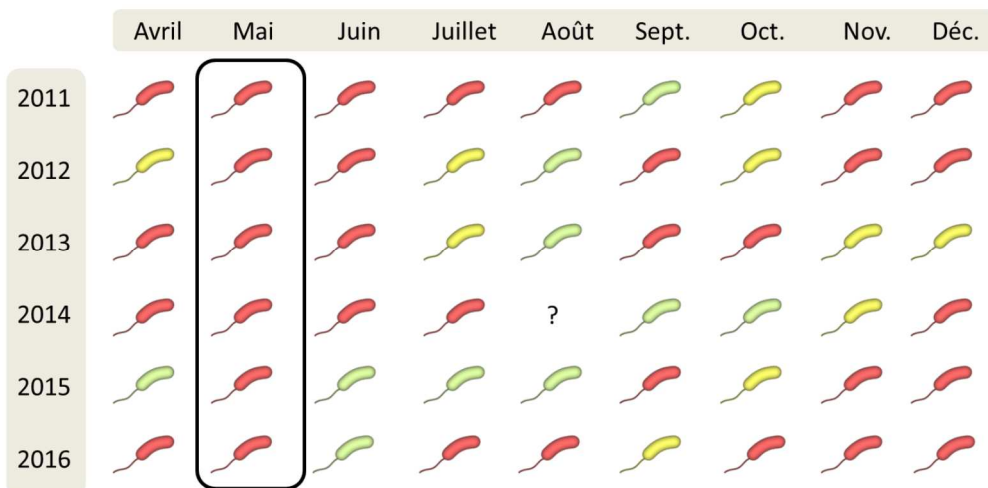
A Thau, un important « écrémage » a lieu au moment du captage, ainsi la plupart des huîtres restantes sur les collecteurs sont des résistantes.

Evolution de la contamination des naissains en agents infectieux dans l'étang de Thau

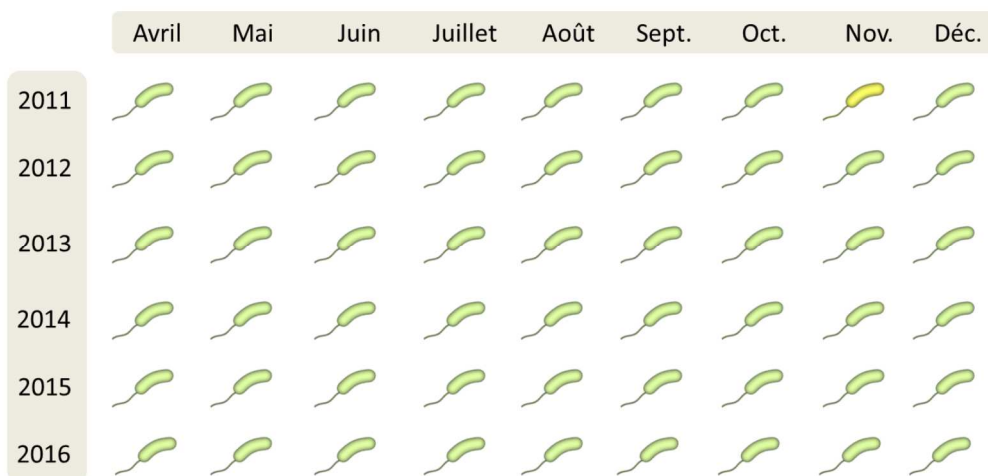
Le CEPRALMAR réalise, en partenariat avec les autres centres techniques (SMIDAP, SMEL, CREAA), un suivi des virus et bactéries impliqués dans la mortalité de l'huître creuse *C. gigas* sur l'ensemble du littoral français : **Herpès virus**, ***Vibrio splendidus*** et ***Vibrio aestuarianus***.



Herpès virus est principalement présent pendant le mois de **mai**, période où est constaté le pic de mortalité.



V. splendidus est présent presque tout au long de l'année.



V. aestuarianus n'a pas été détecté en 2016.

Résultats obtenus sur un lot d'huîtres captées en Charente et mises en prégrossissement dans l'étang de Thau à taille T6 au mois de mars. Les comptages et prélèvements sont mensuels. Les analyses sont réalisées par LDV34.



Agent pathogène non détecté



Agent pathogène <10E+4*

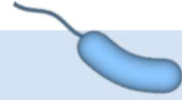


Agent pathogène >10E+4*

*UFC/mg de tissu pour *Vibriosis* et copies/mg de tissu pour virus



RAPPEL : VIRUS ≠ BACTERIE



- Traitement contre les bactéries : **antibiotiques** ≠ Traitement contre les virus : **vaccination**
- Le virus prolifère en infestant une cellule ≠ La bactérie se reproduit seule par division cellulaire
- Taille des bactéries (1 à 10 microns) >> Taille des virus (au maximum 0,25 microns)

⇒ RECOMMANDATIONS ZOOTECHNIQUES

- Ne pas transférer d'huîtres contaminées
- Vérifier le statut sanitaire avant la mise à l'eau
- Différer l'ensemencement hors des périodes à risque
- Limiter les biomasses d'élevage
- Entretien des concessions ostréicoles

Pour plus de renseignements :

CEPRALMAR

Maison Régionale de la Mer

2 quai Philippe Régy—BP 10 118

34 202 Sète cedex

Tel : 04 99 02 02 30

E-mail : gervasoni@cepralmar.org